

---

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

### JEUDI 18 JUIN 2020

---

#### Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles** : Mme CORDEY Sarah M. CLOATRE André
- ✚ **Représentantes des résidents** : Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane
- ✚ **Représentantes du personnel** : Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie,
- ✚ **Invitées** : : Mme GUYOT Youna (Psychologue), Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Référente), Mme RICARD Sophie (Ergothérapeute),
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration** : M. POULMARC'H Dominique
- ✚ **Représentant de la municipalité** : M. VELY Fabrice
- ✚ **Représentant de la direction** : M. MINETTI Michel

#### Personnes excusées :

- ✚ **Représentante des résidents** : Mme VERSIGNY Eliette
- ✚ **Représentante des familles** : Mme LE COZ Jeanne
- ✚ **Représentante du personnel** : Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invités** : M. LE BORGNE Eric (Responsable de secteur chez Ansamble), Mme GERRAETS Angèle (Chef gérant chez Ansamble)

---

***Début de la séance à 10h35***

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Elle précise qu'il s'agit de la première réunion depuis décembre en raison du confinement et se dit très heureuse de retrouver tout le monde. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 19 décembre 2019
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Avancée des travaux
5. Précisions sur la prestation couture
6. Point sur la gestion de l'épidémie covid-19
7. Plan bleu (plan canicule)
8. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

## **1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 19 décembre 2019**

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 19 décembre 2019 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

## **2. Point sur la restauration**

En raison du confinement, un recueil a été fait à chaque étage en lieu et place de la commission qui se déroule en temps normal en salle à manger.

- 1<sup>er</sup> étage : peu de commentaires de la part des résidents. Une résidente en régime sans sel demande à ce que les portions soient plus importantes midi et soir.
- 2<sup>ème</sup> étage : des résidents souhaitent avoir plus souvent au menu du lard rôti, des pommes de terre, voir des haricots rouges. Certains n'apprécient pas trop les poêlées de légumes et préfèrent avoir une variété de légumes à la fois. Les résidents soulignent la bonne qualité des viandes et apprécient beaucoup les gâteaux « fait maison ». Quant aux repas du soir, des réajustements sont à prévoir.
- 3<sup>ème</sup> étage : les résidents sont en majorité satisfaits des repas

M.MINETTI informe de la reconduction du contrat du prestataire en restauration ANSAMBLE, partenaire de la résidence depuis 25 ans avec un cahier des charges plus stricte.

## **3. Point sur l'animation**

Pendant la période de confinement, l'animatrice a vu son organisation en partie modifiée en raison des contraintes sanitaires. Certains événements ont tout simplement été supprimés : le vide-grenier, la fête de l'été, le séjour à Crozon. Toutefois, les activités suivantes ont été maintenues avec l'application des gestes barrières :

- La lecture du journal s'est faite aux étages : dans un premier temps depuis les couloirs et ensuite dans les salons
- Les petits déjeuners thérapeutiques : en solo en chambre
- Les anniversaires du mois : en solo en chambre avec la remise du petit cadeau, le gâteau d'anniversaire et la chanson
- Les animations en extérieur (jardin de la résidence) : la venue de sonneurs de cornemuse, une troupe de danseurs avec musicien (association Kassiopée)
- Les ateliers de jardinage + divers jeux dans les étages avec les volontaires d'Unicité de Lorient (jeunes en service civique)
- L'accompagnement des résidents lors des visites des familles au PASA
- La mise en place de rendez-vous Whatsapp avec les familles
- La pratique du pédalier avec l'ergothérapeute afin de conserver une activité physique. Il en est ressorti une dynamique de challenge entre résidents

## **4. Avancée sur les travaux**

Pour rappel, l'extension a été livrée le 17 janvier dernier suite au passage de la commission de sécurité. Courant mars, les travaux de rénovation des 9 premières salles de bains ont été suspendus du fait du confinement. Ces travaux ont repris il y a deux semaines. Il est à noter que la rénovation des salles de bains se fait par série de 9. Durant la rénovation, les résidents seront momentanément transférés dans une chambre située dans l'extension.

Une fois l'achèvement des salles de bains, les espaces collectifs des étages feront aussi l'objet d'une redistribution des espaces. La fin du chantier est prévue d'ici un an.

## **5. Précisions sur la prestation couture**

Le contrat de séjour prévoit la possibilité de confier les travaux de couture au service lingerie. Il est à noter que le forfait inclut le marquage du linge et les petits travaux de couture (reprises, ourlets). En aucun cas, les gros travaux demandant un peu plus de technique ne peuvent être assurés (reprenre une taille, mettre une fermeture éclair...).

## **6. Point sur la gestion de l'épidémie covid-19**

M. POULMARCH indique que la crise n'est pas terminée. Le cap le plus difficile est passée. il remercie tout particulièrement le personnel pour s'être adapté aux contraintes sanitaires imposées par l'ARS et pour l'application des mesures avec beaucoup d'humanité.

M. MINETTI a suivi les directives au fur et à mesure qu'elles arrivaient. Il a tenu également chaque semaine à adresser un mail aux familles pour faire le point de la situation et évoquer la façon dont l'organisation se mettait en place. Il se dit très touché par les marques de soutien de la part des familles et par l'élan de solidarité venu de toute part (entreprises, voisinage...).

Au début du confinement et suite à l'interdiction des visites, l'EHPAD a mis en place différentes actions pour que les résidents puissent rester en contact avec leurs familles : appels téléphoniques, échanges Whatsapp. Par la suite en raison d'un assouplissement des mesures, les familles ont été autorisées à voir leurs proches à raison ½ heure par semaine sur rendez-vous au PASA.

L'établissement n'a fait état d'aucun malade du covid-19. De plus, les résidents à leur retour d'hospitalisation devaient observer une quatorzaine tout comme les admissions qui avaient été suspendues pendant les premières semaines du confinement.

Au cours des 2 premières semaines de confinement, la résidence a mis en place un accueil des enfants pour le personnel rencontrant des difficultés de garde.

Mme GUYOT, la psychologue indique que cette période a été très difficile pour les résidents. L'absence des proches a généré beaucoup d'anxiété, de perte de repères due à l'absence des animations. Elle a également apporté un soutien psychologique aux proches privés de visites en multipliant les entretiens téléphoniques.

L'assouplissement des mesures à quelques jours de la fête des mères était très attendu des familles. Toutefois, il indique qu'il faut rester vigilant et attentif. Il n'hésitera pas à revenir en arrière s'il le faut.

A partir du lundi 22 juin, les résidents pourront à nouveau déjeuner en salle à manger et profiter de la salle d'animations pour les activités. Quant à l'ouverture du PASA, celle-ci est programmée au mois de septembre. Pour le moment, les sorties à titre privées ne sont pas autorisées à l'exception des rendez-vous médicaux.

## **7. Plan bleu (plan canicule)**

Le Plan Canicule est activé chaque année et couvre la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre. Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées, afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs.

## **8. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel**

Une boîte à idées est à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci ne contient pas de courrier.

M. CLOATRE, dont c'est le dernier CVS remercie tous les membres. Il se dit très touché par le dévouement du personnel à l'égard de son épouse tout comme le Docteur GENDRON.

Il dit avoir beaucoup apprécié les groupes de paroles « café des familles » qu'animait Youna, la psychologue. Il se tient disponible pour éventuellement assurer une mission de bénévolat au sein de la résidence et pourquoi animer la chorale.

Pour conclure cette réunion, M. MINETTI Michel annonce la cooptation au CVS de Mme DEZEMBRE Geneviève, fille de Mme DUCHESNE Geneviève.

En l'absence de question, la réunion est levée.

***Fin de la séance à 11h50***

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)  
Jeudi 24 septembre 2020 à 10h30***